

Alerte de



DANGER



Sommaire du danger

Protection oculaire adéquate

Un travailleur portant des lunettes de sécurité se trouvait sous un véhicule, en train de procéder à une vidange d'huile. De la poussière est tombée du dessous du véhicule, sur le visage du travailleur. De la poussière s'est infiltrée sous ses lunettes de sécurité et dans ses yeux.

Parfois, porter une protection oculaire ne suffit pas. Il faut porter la protection qui convient à la tâche.

Pratiques de travail sécuritaire

Portez toujours une protection oculaire adaptée et confortable. Le type de protection utilisé dépend des dangers au lieu de travail. Protection

- **Lunettes de sécurité avec protection latérale** en présence de particules, d'objets volants ou de poussière
- **Lunettes à coque** pour le travail avec des produits chimiques
- **Écran facial** pour protéger votre visage contre la poussière, les éclaboussures et les jets de liquides dangereux. Les écrans faciaux ne protègent pas contre les impacts. Il faut donc porter des lunettes de protection sous l'écran facial.
- **Lunettes de sécurité, lunettes à coque, écrans faciaux ou casque** conçus par la tâche à exécuter, si vous travaillez à proximité de rayonnements dangereux (soudage, lasers, ou fibre optique).

L'engagement de la CSTIT : la sécurité. Pour plus d'informations sur la santé et la sécurité au travail, appelez-nous sans frais ou visitez notre site Web.



Workers' Safety
& Compensation Commission

Commission de la sécurité au travail
et de l'indemnisation des travailleurs

wsccl.ca 1.800.661.0792

wsccl.ca 1.877.404.4407